

FCP de droit français
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY
FOCUSED

Rapport annuel au 30 juin 2020

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Sommaire

	Pages
Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	6
Informations réglementaires	18
Certification du Commissaire aux Comptes	20
Comptes annuels	24
Bilan Actif	25
Bilan Passif	26
Hors-Bilan	27
Comptes de Résultat	28
Annexes	29
Règles et méthode comptables	30
Evolution de l'actif net	34
Compléments d'information	35
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	44
Inventaire	45
Informations concernant les placements et la gestion (suite)	48

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young Audit

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC Euro Equity Volatility Focused

Code ISIN : FR0010745778 (Part A)

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ HSBC Euro Equity Volatility Focused, de classification « Actions de pays de la zone Euro », a pour objectif de gestion de participer aux marchés actions cotées dans les pays membres de l'Union Monétaire Européenne tout en recherchant une volatilité inférieure à ces marchés sur la durée de placement recommandée.
- ▶ Indicateur de référence pour information : MSCI EMU. Cet indice regroupe de nombreuses actions représentant les plus grosses capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSEMUI) ».
- ▶ L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (cf. Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- ▶ La gestion du FCP procède en deux étapes. Dans un premier temps, la stratégie d'investissement consiste à identifier des valeurs en combinant approches quantitatives et qualitative. Dans un deuxième temps, le portefeuille est construit en appliquant à la liste des valeurs retenues une procédure de minimisation de la volatilité attendue.

- Identification des valeurs

L'identification des valeurs se fait d'abord par un filtre quantitatif qui ne retient que les valeurs offrant un couple profitabilité/valorisation attractif selon la Société de Gestion. L'analyse qualitative des gérants confirme généralement les valeurs qui ont passé le filtre quantitatif. Elle repose sur une analyse fondamentale des sociétés permettant de mieux apprécier la profitabilité structurelle de celles-ci.

Les titres identifiés seront ensuite soumis à un second filtre visant à réduire la volatilité globale du portefeuille.

- L'optimisation du portefeuille

Une fois la liste des valeurs définie, la deuxième étape consiste à construire un portefeuille à partir d'une procédure d'optimisation, et ce dans l'objectif de réduire la volatilité attendue du portefeuille.

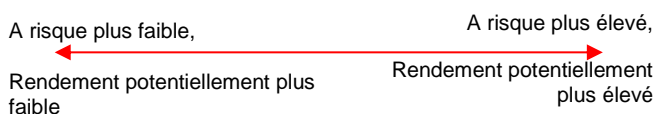
L'application du filtre visant à réduire la volatilité du portefeuille pourra potentiellement avoir un impact sur les

performances de votre FCP, puisque dans un marché haussier, les performances du FCP pourront être inférieures à celle du marché des actions de la zone Euro.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le FCP est en permanence investi et exposé à hauteur de 90% minimum de son actif sur des actions cotées dans les pays de l'Union Monétaire Européenne, de différentes tailles de capitalisation, dont 10% maximum de l'actif en petites capitalisations inférieure à 300 millions d'euros.
- ▶ Le FCP peut également, dans la limite de 10% de son actif, être investi et exposé dans des titres cotés sur des marchés actions internationaux, hors pays de l'Union Monétaire Européenne et pays émergents, et libellés dans une devise autre que l'Euro. Le risque de change peut s'élever jusqu'à 10% maximum de l'actif du FCP.
- ▶ Le FCP peut détenir au maximum 10% de son actif dans des instruments de taux en titres directs (émis par des émetteurs privés ou publics offrant un rating minimal à l'achat A2 pour les titres à court terme et BBB- pour les titres supérieurs à 1 an ou jugés équivalents par la Société de Gestion), ou par le biais de parts d'OPC (maximum 10%).
- ▶ La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
- ▶ Le FCP peut détenir, jusqu'à 10% de son actif, des parts ou actions d'OPC français et/ou européens conformes dans le cadre de la gestion de sa trésorerie.
- ▶ Le FCP peut avoir recours à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% pour des raisons de décalage de trésorerie.
- ▶ Le FCP peut s'exposer via des instruments dérivés dans la limite de 110% de l'actif net. Le FCP peut intervenir sur des contrats financiers, sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré (futures, options et change à terme) à des fins de couverture du risque de change et d'exposition du risque actions.
- ▶ Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- ▶ L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA).
- ▶ Durée minimale de placement recommandée : 5 ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
- ▶ Les demandes de souscription et de rachat sont reçues à tout moment jusqu'à 12 heures et exécutées quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu).

Profil de risque et de rendement



- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 5. Cette classification correspond à la volatilité des marchés des actions de la zone Euro.

L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (cf. Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1.50%
Frais de sortie	Néant

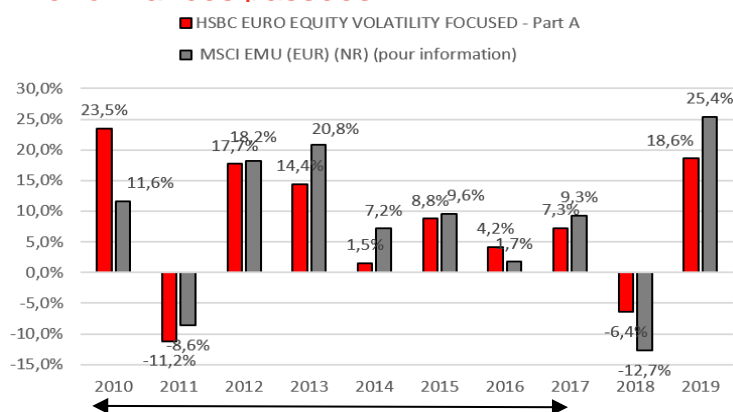
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1.64 %

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

- ▶ Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2019, et peut varier d'un exercice à l'autre.
- ▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet: <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>
- ▶ Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



La flèche ci-dessus correspond à la période pendant laquelle la stratégie d'investissement était différente. Les performances affichées antérieures ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

- ▶ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- ▶ Les performances passées ont été calculées en euro.
- ▶ Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- ▶ Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- ▶ L'OPCVM a été créé le 28 mai 1998
- ▶ La part A a été créée le 28 mai 1998.

Informations pratiques

- ▶ Dépositaire : CACEIS Bank
- ▶ Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
- ▶ La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion.
- ▶ Fiscalité : La part A est une part de capitalisation. La législation fiscale dans le pays de résidence de l'OPCVM pourrait avoir un impact sur les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM. L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA). L'OPCVM est éligible à l'abattement pour durée de détention de droit commun prévu au 1^{er} de l'article 150-0D du Code Général des Impôts lorsque les parts ont été souscrites avant le 1^{er} janvier 2018.
- ▶ La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ Les documents d'information aux autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
 - HSBC Euro Equity Volatility Focused, part I: (code ISIN : FR0010227272)
 - HSBC Euro Equity Volatility Focused, part Z: (code ISIN : FR0013261229)
 - HSBC Euro Equity Volatility Focused, part B (code ISIN : FR0013287059)
- ▶ Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ».
(la définition est disponible dans le prospectus)
- ▶ Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

**Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.**

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Durant le troisième trimestre 2019 (T3), les espoirs de redressement de l'économie mondiale se sont réduits, avec l'évidence d'une détérioration du secteur manufacturier, dans le sillage de l'escalade des tensions commerciales, et des incertitudes politiques au Royaume-Uni. Dans ce contexte, l'OCDE a continué de revoir à la baisse ses perspectives de croissance mondiale, qui passerait de 3.6% en 2018 à 2.9% en 2019, et 3% en 2020. L'escalade des tensions commerciales sino-américaines à partir du 1^{er} août et jusque début septembre a fortement réduit la probabilité d'un accord durable qui puisse rétablir la confiance, puis relancer les échanges et les investissements transfrontières. Les tensions sino-américaines se sont traduites par une succession de hausses de droits de douane affectant progressivement la totalité des biens échangés entre les deux pays. Le Trésor américain a également qualifié officiellement la Chine de « manipulateur de devises », comme la Chine avait permis une dépréciation du renminbi avec la fixation d'un nouveau taux de change pivot. Puis à partir du 5 septembre, les deux pays ont montré des signes d'apaisement, avec notamment l'achat de produits agricoles américains par la Chine, et une rencontre prévue entre les deux leaders début octobre. Le Japon et les Etats-Unis ont bien signé un accord commercial, mais limité, incluant notamment une baisse des droits de douane sur les produits agricoles américains. Le Japon n'a pu obtenir des concessions sur l'automobile (droits de douane inchangés jusqu'en avril 2020, avec une exemption temporaire de nouvelles taxes de 25%). Entre les Etats-Unis et l'Union Européenne (UE), les négociations ont semblé peu encourageantes à l'approche du 14 novembre prochain, date d'une décision américaine sur les droits de douane sur l'automobile européenne. Enfin, au Royaume-Uni, les incertitudes sont allées croissantes, entre une sortie de l'UE sans accord au 31 octobre, de nouvelles élections, ou encore une extension des négociations sous l'article 50 jusqu'au 31 janvier 2020 si un accord avec l'UE n'était pas trouvé. La persistance des incertitudes politiques a fortement freiné les échanges mondiaux de biens et services qui, selon l'OCDE, sont en train de se contracter. Les tensions commerciales ont continué de fragiliser la confiance des entreprises : les indicateurs des directeurs d'achat (PMI) du secteur manufacturier se sont détériorés ce trimestre, non seulement en Europe, mais aussi en Asie et aux Etats-Unis. La persistance de ces tensions a aussi pesé sur la perception des risques sur les marchés financiers, et exacerbé la vulnérabilité de certaines économies, notamment l'Argentine qui a demandé un rééchelonnement de sa dette. Face à ces défis, l'économie mondiale doit compter sur la dynamique de la consommation privée, portée par un marché de l'emploi toujours résilient, des hausses de salaire, une inflation modérée, et des taux bancaires très bas. De nombreuses banques centrales ont ainsi assoupli leurs conditions monétaires ce trimestre, à la fois dans les pays développés et les pays émergents. La Réserve Fédérale américaine (Fed) a réduit deux fois ses taux Fed Funds, et la Banque Centrale Européenne (BCE) a annoncé un ensemble de mesures, incluant notamment une baisse du taux de dépôt (de -0.40% à -0.50%), une reprise des achats nets de titres (20 milliards/mois sans limite de temps), et l'introduction d'un système à paliers (tiering) sur les réserves des banques. En Chine, la banque centrale a pris des mesures de renforcement de la liquidité, avec entre autres, plusieurs réductions des taux de réserves obligatoires, et une réforme de son taux directeur favorisant un alignement à la baisse des taux de prêts bancaires. En dehors de la politique monétaire qui offre déjà des taux très bas, voire négatifs en zone euro ou au Japon, des mesures de soutien fiscal ont également été déployées ce trimestre, notamment dans les pays émergents, en Chine, Corée du sud, et Inde. En zone euro, les budgets 2020 en discussion courant septembre, ont permis d'envisager un léger assouplissement par rapport à la règle fiscale en

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

France et en Italie, et la mise en place de fonds publics d'investissement, notamment au Pays-Bas et en Allemagne.

Au cours du dernier trimestre 2019 (T4), la perspective d'un accord commercial entre la Chine et les Etats-Unis, ainsi que des publications économiques plus résilientes que prévu, ont permis d'effacer les craintes de récession. Pékin et Washington ont plusieurs fois signalé la préparation d'un accord préliminaire, dit « phase one ». Courant décembre, l'administration américaine a confirmé viser une signature en janvier 2020. Par cet accord, la Chine augmenterait ses importations en provenance des Etats-Unis, et s'engagerait à ne pas faire de dévaluation compétitive. De leur côté, les Etats-Unis ont réduit certains droits de douane appliqués depuis septembre, et suspendu la mise en place de nouvelles taxes initialement prévues à partir de mi-décembre. Pour autant, cet accord préliminaire ne réduirait pas significativement le taux de taxation moyen sur les importations chinoises vers les Etats-Unis (à 19.3% en février 2020, contre 21.0% actuellement, selon les estimations du Peterson Institute). En Europe, la progression sur le front du Brexit s'est révélée chaotique ce trimestre, pour aboutir sur de nouvelles élections au Royaume-Uni le 12 décembre, et résulter sur une majorité confortable du parti conservateur au parlement. Les négociations avec l'Union Européenne (UE) seraient cependant limitées dans le temps, avec une date butoir à fin décembre 2020, ce qui n'annule pas complètement le risque d'une sortie sans accord commercial. Au niveau mondial, le consensus des économistes reste prudent, en raison des politiques jugées imprévisibles, mais aussi en raison de facteurs structurels. Les menaces de restrictions commerciales se basent sur des considérations de sécurité nationale, préservation des données nationales, développement ou préservation de technologies fondamentales, présence ou non de subventions publiques, enfin sur des contraintes environnementales. L'administration américaine a certes épargné le secteur automobile européen de droits de douane pour l'instant, mais continue de maintenir une pression protectionniste. Les sujets de frictions avec les pays de l'UE sont nombreux, avec entre autres, la taxation des grandes entreprises numériques, ou les subventions publiques au secteur aéronautique, ajoutant ainsi à l'absence de visibilité. Les incertitudes liées à l'action publique ont pesé sur la demande en compromettant les échanges mondiaux et les incitations à investir dans l'outil de production, avec, au mieux des réaménagements de chaînes d'approvisionnement et un redéploiement des activités entre les pays. Toutefois, en Europe, un consensus semble émerger en faveur de politiques de transition, sur fond de transformation numérique et de défis environnementaux, ce qui pourrait enclencher une accélération de l'investissement. Cette évolution serait favorisée par les politiques de taux bas des banques centrales. En zone euro, la nouvelle présidente de la Banque Centrale Européenne (BCE), Christine Lagarde, a lancé une revue de la stratégie de la BCE, avec consultation des autorités publiques, ce qui suggère une pause en 2020. La présidente de la BCE a aussi signalé sa vigilance quant aux risques liés à une politique prolongée de taux négatifs, et a appelé les gouvernements à utiliser le levier budgétaire dans la mesure du possible. Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale (Fed) a réduit une 3^{ième} fois ses taux Fed Funds cette année (le 30 octobre), et signalé une pause prolongée jusqu'en 2021, le temps que les anticipations d'inflation remontent significativement, y compris en tolérant un niveau d'inflation supérieur à sa cible de 2%.

A ce stade, le consensus des économistes¹ n'envisage pas un rebond marqué de la croissance mondiale, mais plutôt une stabilisation à 3.1% en 2020 et 3.2% en 2021 (contre 3% en 2019). Sans accélération notable de la production manufacturière, la croissance mondiale continuerait de reposer sur la consommation privée, la vigueur du secteur des services, mais aussi le redressement de certaines économies émergentes. Cela supposerait que le marché de l'emploi reste relativement favorable (en 2019, le taux de chômage de l'OCDE est estimé au plus bas depuis 40 ans), et que les politiques monétaires continuent sur un mode très accommodant (du fait

¹ Projections du consensus économique Bloomberg.

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

d'une inflation toujours modérée), et enfin que certains pays engagent des plans de soutien budgétaire. La croissance du PIB devrait décélérer aux Etats-Unis, de 2.3% en 2019 à 1.8% en 2020 et 2021, et en zone euro de 1.2% en 2019 à 1.1% en 2020 et 1.2% en 2021. Les plans de relance budgétaires devraient amortir le ralentissement économique au Japon (évolution du PIB de 0.9% en 2019 à 0.3% en 2020, puis 0.8% en 2021), et au Royaume-Uni (de 1.3% en 2019 à 1.0% en 2020, puis 1.5% en 2021).

Du côté des économies émergentes, l'Asie est la région qui a été la plus affectée par le ralentissement des échanges mondiaux. Ainsi en Chine, la croissance du PIB est estimée s'affaiblir de 6.6% en 2018 à 6.1% en 2019, puis 5.9% en 2020. Dans un contexte d'endettement élevé, les autorités chinoises continueraient de mener une politique de soutien mesurée et sélective. De nombreuses économies émergentes devraient bénéficier des impacts positifs des assouplissements de leurs banques centrales, comme observés en Thaïlande, au Brésil, Mexique, en Turquie et Russie. En 2020, la tendance de désinflation devrait également favoriser le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, et donner encore quelques marges de manœuvre aux banques centrales émergentes, bien que les baisses de taux attendues seraient plus limitées, en raison de l'approche attentiste de la Fed.

Au premier trimestre 2020 (T1), l'épidémie du coronavirus (Covid-19) qui a sévi d'abord en Chine et en Asie dès janvier, puis dans le reste du monde, a entraîné un choc économique, dont l'impact est probablement bien supérieur aux pertes déclenchées lors de la crise financière mondiale de 2008-2009. L'urgence sanitaire et les mesures de confinement prises pour protéger la population (arrêts des activités et des déplacements non essentiels, contrôle, voire fermeture des frontières) ont fait chuter les services liés aux transports, l'hôtellerie, la restauration, les loisirs, tandis que d'autres secteurs ont été relativement préservés, notamment les télécommunications ou les assurances. En Chine, où le confinement a été instauré dès la dernière semaine de janvier, les indicateurs économiques mensuels (moyenne de janvier et février) se sont fortement contractés : -20.5% en variation annuelle (a/a) pour les ventes au détail, -13.5% a/a pour la production industrielle, -24.5% a/a pour les investissements d'infrastructure. Face à l'évidence d'une pandémie, les gouvernements en Europe, aux Etats-Unis et dans une majorité de pays émergents, ont instauré des mesures de confinement, généralement à partir de la mi-mars. Aux Etats-Unis, la première semaine de confinement (14-21 mars) a entraîné une hausse de 3 millions du nombre de demandeurs d'emploi, un record depuis 1982. Afin d'amortir un choc risquant d'entraîner des conséquences pires que celles de la Grande dépression de 1929, les gouvernements et les banques centrales ont rapidement déployé des programmes économiques et monétaires exceptionnels. Ainsi, la Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque Centrale Européenne (BCE) ont mené des interventions massives pour limiter un resserrement des conditions financières. Les banques centrales des pays émergents ont dès lors été en capacité de réduire leurs taux directeurs à des niveaux historiquement bas. Les gouvernements ont lancé des plans budgétaires de soutien massif, incluant dépenses de santé, mesures de liquidité aux entreprises (garanties de crédit par les états, en plus de reports d'impôts et de paiements d'intérêt ou de charges), enfin des aides aux familles et divers systèmes de compensation aux salariés ou aux chômeurs. En Europe, des garanties d'état sur les prêts aux entreprises ont été activées (jusqu'à 36% du PIB en Allemagne), en plus des mesures budgétaires de sauvegarde (jusqu'à environ 4.5% du PIB en Allemagne). Aux Etats-Unis, un soutien budgétaire d'environ 10% du PIB a été mis en place. Dans les pays émergents, des plans de sauvegarde ont été lancés, quoique dans des proportions moindres, notamment en Inde, Chine, Corée du sud, Brésil, ou Indonésie. A la fin du T1 2020, la Chine enregistrait les signes d'une reprise progressive de son activité économique grâce à l'assouplissement du confinement. Mais ailleurs dans le monde, une grande incertitude entourait encore les prévisions sur la pandémie elle-même, ainsi que sur ses retombées macroéconomiques et financières.

Au second trimestre 2020 (T2), les publications économiques ont reflété l'ampleur et la rapidité de la chute de l'activité liée aux mesures de confinement. Plus ces mesures ont été strictes, plus la

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

contraction du PIB au T1 a été violente. Ainsi le PIB au T1 a chuté (variation trimestrielle t/t) de -5.3% en Italie et en France, -5.2% en Espagne, comparés à des baisses de -1.3% t/t aux Etats-Unis et -2.2% t/t en Allemagne ou -0.6% t/t au Japon. Parmi les pays émergents, le PIB a reculé de -9.8% t/t en Chine au T1, moment où la lutte contre la pandémie a été la plus sévère. Les mesures de confinement ont été graduellement assouplies au cours du T2, notamment à partir de mai en Europe, ce qui a entraîné une forte remontée des indicateurs de confiance, et un rattrapage de la consommation. Les indicateurs des directeurs d'achat (PMI composite) de juin en zone euro ont recouvré une grande partie de leur chute, mais signalent encore une contraction de l'activité économique. Instaurées dans une majorité de pays développés, les politiques de protection de l'emploi ont préservé les revenus des ménages alors que les dépenses ont dû être reportées dans l'attente de la fin du confinement, ce qui a entraîné des taux d'épargne records (jusqu'à 32% du revenu disponible en avril aux Etats-Unis). Si les prévisions économiques intègrent bien un net rebond de l'activité, celui-ci répond à l'effet mécanique du rattrapage des secteurs affectés par les mesures de confinement. Ce rebond n'est généralement pas suffisant pour compenser complètement la perte d'activité liée à la crise sanitaire. Les incertitudes sur l'évolution de la pandémie avec un risque de deuxième vague, ou de foyers de contamination épisodiques continuent de peser sur les perspectives.

Pour la plupart des économies, le consensus ² n'envisage pas avant 2022 le retour du PIB aux niveaux pré-Covid. Quant aux pays émergents, la Chine et l'Asie devraient connaître une reprise plus rapide, tandis que l'Amérique latine, l'Afrique du sud et les pays producteurs de pétrole seraient plus durablement affectés. La capacité des économies à absorber ce choc sanitaire dépendra de l'efficacité et de l'ampleur des soutiens budgétaires et monétaires. Au cours du T2, les gouvernements ont renforcé leurs plans budgétaires. Ainsi l'Allemagne a annoncé un nouveau stimulus fiscal axé notamment sur des baisses de TVA et des investissements de modernisation et de transition énergétique. La France, l'Italie, l'Espagne, et le Royaume-Uni ont également renforcé leurs plans budgétaires. Au niveau de l'Union Européenne (UE), une étape décisive vers davantage de cohésion a été franchie avec la décision de l'Allemagne de soutenir un nouveau plan de relance de 750Mds€. Si ce plan sur 4 ans est adopté (à l'unanimité au sein de l'UE), il ouvrira la voie à une dette commune et des ressources propres, ce qui permettra des transferts et des prêts aux pays les plus affectés par la crise, notamment l'Italie, l'Espagne ou la Pologne. Au total, l'accumulation des soutiens budgétaires annoncés dans l'ensemble des pays de l'OCDE entraînerait un bond de l'endettement public de 110% du PIB en 2019 à près de 130% en 2021³, ce qui pose un défi de financement à moyen terme. Certes, encore ce trimestre, les banques centrales ont renforcé leur assouplissement monétaire, aidées par un environnement globalement désinflationniste. Les prévisions médianes de la Réserve Fédérale américaine (Fed) publiées ce trimestre ne signalent pas de hausses de taux pendant plus de deux ans, et indiquent une inflation inférieure à la cible avec un taux de chômage supérieur à la moyenne de long terme à horizon de 2022. La Banque Centrale Européenne (BCE) a, entre autres, augmenté son programme d'urgence pandémique (PEPP) de 750Mds€ à 1350Mds€, et a lancé de nouvelles facilités de refinancement de long terme potentiellement illimitées (PELTROs) entre mai et décembre. La Banque d'Angleterre a renforcé ses achats de titres de £645Mds à £745Mds. Enfin certaines banques centrales n'excluent pas de considérer un contrôle de la courbe des taux (yield curve control, YCC), à l'image du Japon (depuis 2016) ou de l'Australie (depuis mars 2020), ce qui permettrait de diminuer les achats de titres, mais aussi de faciliter le financement de la dette publique dans la durée.

² Consensus Bloomberg au 30/06/2020.

³ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Perspectives économiques mondiales - Juin 2020.

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Panorama financier

Le troisième trimestre (T3) 2019 s'est caractérisé par des turbulences de marché, avec une sous-performance des bourses émergentes (indice MSCI EM -2%, dont notamment Chine -4.7%, Afrique du sud -4.5% et Inde -2.5%), comparée aux pays développés (indice MSCI DM +1.4%, en particulier les indices MSCI zone euro +2.1% et MSCI Japon +4.7%). L'aversion pour le risque ce trimestre s'est traduite par une hausse du prix de l'once d'or (+6.2% au T3), ainsi qu'une appréciation du dollar US (indice DXY +3.1% au T3), et des reculs contre dollar US de l'euro (-3.8%), de la livre sterling (-3.2%), du renminbi (-3.7%), du real brésilien (-8.2%), et du rand sud-africain (-6.9%). Le prix du pétrole Brent a chuté de -7% au T3 (à 61.9 USD/baril fin septembre), dans de fortes fluctuations liées aux risques géopolitiques persistants au Moyen-Orient, et l'attaque sur la production saoudienne le 14 septembre. L'accommodation monétaire de nombreuses banques centrales a évité une envolée de l'aversion pour le risque, sans pour autant rassurer les investisseurs, toujours inquiets de l'efficacité de ce soutien dans un environnement international incertain. Les mesures d'assouplissement de la Fed, avec deux baisses consécutives de 25pbs des taux Fed Funds ce trimestre (à 1.75%-2.00%) n'ont pas vraiment convaincu qu'elles puissent apporter un soutien adéquat ou suffisant, dans un contexte de tensions commerciales et d'endettement déjà élevé. Les prévisions médianes des 17 membres de la Fed prévoient des taux stables d'ici à fin 2020, avec deux voix d'écart pour que la Fed réduise à nouveau ses taux directeurs de 25pbs d'ici fin 2019. En zone euro, malgré des mesures plus accommodantes que prévu (notamment un système à paliers des réserves bancaires, et la reprise des achats de titres), le président de la BCE, Mario Draghi, a souligné que la politique monétaire ne pouvait pas tout régler, et a donc appelé les gouvernements de la zone euro à relancer leur économie, si leur levier fiscal le permet. Ces développements ont entraîné des performances contrastées sur les marchés obligataires. Sur les marchés de crédit en Europe et aux Etats-Unis, la recherche de qualité a dominé : les segments à haut rendement (high yield HY)⁴ ont nettement sous-performé avec des écarts de spreads au T3, tandis que les spreads des catégories moins risquées (investment grade, IG)⁵ ont relativement bien résisté. L'assouplissement monétaire des banques centrales a en revanche nettement favorisé les obligations souveraines ce trimestre, à la fois dans les pays émergents (notamment en Turquie avec un recul du rendement 10 ans de 356pbs à 13.4%) et dans les pays développés. Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont ainsi reculé aux Etats-Unis (de 2.00% à 1.68%), et en Allemagne (de -0.32% à -0.57%, après un plus bas historique à -0.72% le 28 août), dans des mouvements d'aplatissements des courbes 2-10 ans. Ces mouvements d'aplatissement (avec une baisse plus marquée sur la partie longue que sur la partie courte) continuent de refléter les inquiétudes des investisseurs face à un risque de récession américaine. En zone euro, en plus des mesures de la BCE, ce sont surtout les changements de gouvernements en Italie et en Grèce qui ont permis leur nette surperformance par rapport aux autres marchés de la zone euro. Ainsi le rendement 10 ans du BTP italien a reculé de 2.10% à 0.82% fin septembre, et celui de l'obligation grecque de 2.45% à 1.33%.

Au dernier trimestre 2019 (T4), les incertitudes liées aux politiques commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, mais aussi entre l'Union Européenne (UE) et le Royaume-Uni (Brexit), conjuguées aux anticipations des décisions des banques centrales, ont entraîné un mouvement d'appétit pour le risque. Les indices boursiers ont terminé l'année sur des plus hauts historiques. Ainsi l'indice MSCI world (en monnaie locale) a bondi de 7.8% au T4 (+26.9% sur un an). Les indices MSCI (monnaies locales) des bourses émergentes ont connu un certain rattrapage au T4 (MSCI

⁴ High Yield (HY) fait référence à des obligations à haut rendement de qualité de notation inférieure à BBB-

⁵ Investment Grade (IG) fait référence à des obligations de dette privée bénéficiant d'une bonne qualité de crédit et présentant peu de risque de défaut. Cela correspond généralement à des obligations dont la qualité de notations est supérieure ou égale à BBB.

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

émérgent +9.6%), tirés par les marchés d'actions en Chine (+14%), Russie (12.7%) et Brésil (10.4%). Sur l'année 2019, les bourses des pays développés ont surperformé (MSCI +28.1%), avec en tête les Etats-Unis (MSCI +31.6%), et des gains plus limités au Royaume-Uni (MSCI +16.5%), et au Japon (MSCI +18.9%).

Les marchés de crédit ont globalement bénéficié du mouvement d'appétit pour le risque, et notamment les segments à haut rendement (high yield HY) qui ont surperformé par rapport aux catégories moins risquées (investment grade, IG). En zone euro, la BCE a repris son programme d'achat d'obligations début novembre (total net de 20 milliards/mois sans limite de temps), ce qui a pu soutenir le segment IG au cours du trimestre.

Après une phase d'assouplissements monétaires de la part de la Fed (3 coupes de taux en 2019 dont la dernière en octobre), et de la BCE (ensemble de mesures, dont une réduction du taux de dépôt en septembre), les marchés des contrats futurs ont progressivement changé leurs anticipations de taux, avec moins de 25pb de baisse à 12 mois aux Etats-Unis, et un statu quo en zone euro. Avec la dissipation des risques de récession, les rendements des obligations souveraines sont donc remontés au T4, sans pour autant effacer les replis constatés entre janvier et août 2019. Ainsi au T4 sur la dette souveraine, les rendements 10 ans ont progressé partout : +25pb pour les treasuries US à 1.92% (-76pb sur un an), mais aussi +39pb pour les Bunds allemands à -0.19% (-43pb sur un an), et +39pb à 0.12% pour les OAT français (-59pb sur un an), avec des pentifications des courbes de taux 2-10 ans. A noter qu'aux Etats-Unis, les interventions de la Fed sur le marché interbancaire américain ont aussi participé au mouvement de pentification. En effet, afin d'éviter une forte volatilité des taux interbancaires, la Fed a introduit des injections massives de liquidité à la disposition des établissements financiers, via des achats de treasuries de court terme depuis mi-octobre (60 milliards \$/mois), mais aussi des opérations répétées de refinancement à court terme. En zone euro, les spreads des obligations souveraines (écarts de taux 10 ans contre l'Allemagne) se sont réduits, sauf en Italie en raison de tensions au sein de la coalition gouvernementale. A l'inverse sur les marchés obligataires émergents, les assouplissements marqués des banques centrales, et cela jusqu'en décembre, ont entraîné de fortes baisses des rendements souverains 10 ans, notamment en Russie, Turquie et au Brésil.

Sur les devises, la livre sterling a bondi de 7.9% à 1.33 face au dollar US au T4 (+3.9% sur un an), suite à l'annonce de nouvelles élections le 12 décembre, puis l'établissement d'une majorité confortable du parti conservateur au parlement britannique. Certaines devises considérées comme des valeurs refuges ont été pénalisées au T4, avec -3% l'indice DXY USD⁶ (+0.2% sur un an), et -0.9% pour le Yen/\$ à 108.6 (+0.9% sur un an), tandis que le franc suisse est resté soutenu, avec +3.1% au T4, à 0.97 CHF/\$ (+1.4% sur un an). Enfin, parmi les devises émergentes, le renminbi a progressé de 2.2% t/t face au dollar US au T4, à 7.0 (mais -1.7% sur un an). Les devises liées aux pays producteurs de matières premières se sont distinguées face au dollar US au T4, notamment le rand sud-africain (+8.1%), le rouble (+4.6%), et le réal brésilien (+3.1%). Enfin les marchés de matières premières (indice CRB +3.6% au T4) ont plutôt bien réagi à une demande mondiale plus résiliente que prévue. L'or s'est renforcé de 3.0% au T4 à 1517.3\$/once (+18.3% sur un an), et le prix du cuivre a bondi de 7.8% au T4 (+3.5% sur un an). Le prix du baril de pétrole (WTI) a gagné 12.9% au T4, à 61.1\$ (+34.5% sur un an). Début décembre, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (OPEP+) ont confirmé rester en soutien des prix du baril, en s'accordant sur des coupes de production additionnelles de janvier à mars 2020.

Le premier trimestre 2020 (T1) a vu la pire performance des marchés depuis la crise financière de 2008-2009. Au cours du trimestre, la volatilité des marchés a dépassé les niveaux atteints en 2008-2009. A la crise sanitaire, s'est ajoutée une crise pétrolière. La guerre des prix déclenchée par la rupture des relations entre la Russie et l'Arabie Saoudite, alors que les investisseurs anticipent une chute inédite de la demande en raison de la généralisation des mesures de

⁶ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise.

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

confinement, a fait plonger le prix du baril (Brent) de -66% en variation trimestrielle (t/t), à 23 USD fin mars. Dans le même temps, le prix du cuivre a chuté de -19% t/t, et l'attrait des valeurs refuges a continué de porter le prix de l'or : +4% t/t, et +22% sur un an (a/a). Jamais les marchés financiers mondiaux n'avaient connu une chute aussi rapide. Les entreprises, notamment des secteurs liés au tourisme (hôtellerie, transports, restauration) et de l'énergie, se sont trouvées sous pression face à la brusque contraction de l'économie mondiale, mais aussi face à des inconnues inédites quant à la pandémie, aux perspectives de sorties du confinement et de reprise d'activité. Ainsi au T1, les bourses mondiales (indice MSCI world) ont plongé de -20% t/t (et -9.5% sur un an). Les pires performances reviennent aux marchés émergents, notamment la bourse brésilienne (MSCI* -36% t/t), tandis que la bourse chinoise chutait dans une moindre ampleur (MSCI* -10% t/t). La demande accrue en « valeurs refuges » a aussi fortement pénalisé les devises des pays émergents : le réal brésilien, le peso mexicain, le rand sud-africain et le rouble russe ont perdu face au dollar US entre -20% t/t et -23% t/t au T1. Sur les marchés de crédit, les segments moins risqués (Investment Grade IG) aux Etats-Unis et en Europe ont accusé des pertes relativement moins prononcées, comparés aux segments (High Yield HY), en partie du fait des achats de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE). L'assouplissement monétaire d'urgence massif mené par la Fed a nettement favorisé les marchés de Treasuries (-121pdb à 0.67%), et dans une moindre ampleur les Bunds allemands (-22pdb à -0.47%). En effet, courant mars, en plus d'initier un programme illimité d'achats de titres (incluant entre autres Treasuries et dette privée IG sur les marchés primaires et secondaires), la Fed a rapidement réduit ses taux directeurs au niveau plancher de 0.0%-0.25%, tandis que la BCE a maintenu son taux de dépôt inchangé à -0.5%. Du côté des obligations d'état en zone euro, l'augmentation des émissions de dettes inhérente aux plans budgétaires et l'absence de progrès dans la mutualisation des coûts liés à la pandémie ont fait monter les spreads périphériques (Italie, Espagne, Portugal et Grèce), et cela malgré les programmes d'achats de titres de la BCE, notamment le plan d'urgence pandémique (EUR 750 milliards à partir du 18 mars), en plus du plan régulier (augmenté de EUR 120 milliards le 12 mars). Enfin sur les marchés des devises face au dollar US au T1 2020, la livre sterling s'est dépréciée de -6% t/t, l'euro de -1.6%, tandis que les valeurs dites « refuges » comme le yen japonais et le franc suisse ont relativement bien résisté (environ +1% t/t).

Au second trimestre 2020 (T2), les bourses mondiales ont fortement rebondi (MSCI World +18% t/t), en réaction aux mesures de soutien exceptionnel, tant sur le plan fiscal que monétaire. Les marchés des pays développés (MSCI* +19% t/t) ont légèrement devancé ceux des pays émergents (MSCI EM* +17% t/t), avec une surperformance des Etats-Unis (MSCI +22% t/t) comparée à la zone euro (MSCI* +17% t/t), au Japon (MSCI* +12% t/t) et au Royaume-Uni (MSCI* +9% t/t). L'apport massif de liquidités des banques centrales, mais aussi les politiques de soutien fiscal expliquent la bonne performance des actifs risqués. Les investisseurs semblent déjà se positionner en considérant l'après-Covid. Ainsi, pendant ce rebond, les secteurs estimés gagnants ou moins vulnérables, ont surperformé, tels que la technologie, la santé, ou les biens de consommation non durables, mais aussi certaines sociétés qui répondent aux contraintes environnementales (véhicules électriques par exemple), ou aux contraintes de distanciation sociale (communication digitale, consommation en ligne ou système de paiement par exemple). En revanche, le rebond des marchés a moins bénéficié aux secteurs cycliques et aux financières, et aux secteurs affectés par les contraintes sanitaires (aviation, tourisme, hôtellerie, événementiel ou loisirs, immobilier de bureau). Du côté des pays émergents, le rattrapage au T2 a été très marqué sur les marchés les plus touchés au T1. Ainsi les indices MSCI ont rebondi de +30% au Brésil, +24% en Afrique du sud et en Turquie, et +20% en Inde. Au total, malgré ce rattrapage important, l'indice MSCI World a terminé le trimestre en deçà de 9% par rapport à son plus haut de février dernier, et à -5% par rapport à fin 2019.

Les marchés de matières premières ont également bien performé ce trimestre en raison du rebond de la demande liée à l'assouplissement du confinement. Le prix du cuivre a gagné 22% t/t, et surtout le prix du pétrole (WTI +92% t/t à 39.3\$ fin juin). Le prix du baril de pétrole a subi une

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

volatilité sans précédent, avec une chute en-dessous de 0\$ (-37.6\$ le 20 avril). Le plongeon de la demande mondiale de brut lié au confinement a en effet conduit à une hausse exceptionnelle des stocks, bien supérieure aux capacités de stockage, avec pour conséquence des problèmes de livraison physique lors du déblocement des contrats à terme. Enfin, le prix de l'or a poursuivi son envolée ce trimestre, avec +13% t/t, et +26% a/a sur un an, pour finir à son plus haut historique à \$1780.96 l'once le 30 juin. La recherche de rendement dans un environnement de taux bas, et le soutien monétaire massif ont également permis une vive reprise des marchés de crédit, notamment sur le segment le moins risqué (investment grade IG) du fait des programmes d'achat des banques centrales, Réserve Fédérale américaine (Fed), Banque Centrale Européenne (BCE) et Banque d'Angleterre (BoE). Du côté des marchés de taux, le net retour de l'appétit pour le risque a conduit à un repli marqué des rendements, tant en Europe, que sur les marchés de dette émergente. Seuls les rendements du Bund allemand et des obligations japonaises ont légèrement monté, tandis que les rendements des treasuries US étaient en très légère baisse. Du côté des taux de change au T2, à noter le recul de l'indice du dollar US (indice DXY USD -1.7% t/t). L'euro a gagné 1.8% t/t face au dollar US, à 1.12. Sur les devises émergentes face au dollar US, les mouvements étaient plus sélectifs, avec + 10% t/t sur le rouble russe, +3% sur le peso mexicain et le rand sud-africain, mais à l'inverse, -5% t/t sur le réal brésilien et -4% t/t sur la lire turque.

Source : données Bloomberg au 30/06/2020.
Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.

Politique de gestion

Sur la période, HSBC Euro Equity Volatility Focused a enregistré une performance en ligne avec celle du marché de la zone euro. Cette performance s'explique par une contribution négative de l'allocation sectorielle compensée par un choix de titres positif. La sous-pondération du secteur bancaire a produit les effets escomptés, le secteur subissant de plein fouet les effets de la crise sanitaire. Les poids lourds du secteur, Banco Santander, ING ou BBVA ont en effet perdu plus de 30% sur la période. La sous-pondération de certains secteurs cycliques tels que l'automobile et les biens d'équipement ont également permis de produire une contribution positive. A l'inverse, la sous-pondération des semi-conducteurs a eu un impact très négatif sur la performance, le secteur a très bien performé au second semestre 2019 sur fond de bonnes publications de résultats et a par la suite très bien résisté à la chute des marchés au premier semestre 2020. Les surpondérations du secteur agro-alimentaire, défensif par nature, et de l'assurance ont aussi eu un effet défavorable.

Le choix de titres, qui s'oriente principalement vers les valeurs les moins sensibles aux variations de marché, a permis de générer une contribution positive. Dans le secteur agro-alimentaire, parmi les plus fortes contributions on trouve la sous-pondération du brasseur belge AB-Inbev sanctionné par le marché après avoir annulé ses prévisions pour 2020. Son processus de désendettement a également été remis en question par les effets de la crise du Covid. A l'inverse, l'irlandais Kerry Group, leader mondial dans le secteur des ingrédients alimentaires, est la seule valeur du secteur à enregistrer une performance positive sur la période. Dans les télécom, le Fonds a tiré profit des surperformances du finlandais Elisa et de l'allemand United Internet tandis que dans le secteur immobilier, les fortes hausses des foncières spécialisées dans le résidentiel allemand, Deutsche Wohnen et Vonovia, ont généré des gains. Parmi les meilleurs contributeurs, la surpondération du belge UCB, très recherché après la publication des résultats d'efficacité de son traitement du psoriasis et les sous-pondérations d'Airbus, Banco Santander, Wirecard et AB-Inbev, toutes ces valeurs ayant posté des chutes de plus de -40% (-98% pour l'allemand Wirecard). En bas de classement, la sous-pondération d'ASML a eu un impact très négatif, la valeur néerlandaise bondissant de près de 80% tandis que dans la poche française, Publicis, Ipsen et Scor ont sous-performé le marché.

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de -7.09% pour la Part A, de -6.44% pour la Part B, de -6.34% pour la Part I et de -5.64% pour la Part Z.

A titre de comparaison, l'indice de référence du Fonds a baissé de -5.57%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le Fonds est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 89.90%.

Informations sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L533-22-1 du Code Monétaire et Financier, les informations sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité gouvernance (critères ESG) dans la politique d'investissement sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr/fr.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

Le 30 juillet 2019 – Swing Pricing + autres changements

Nous vous informons de la mise en place du mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative, Swing Pricing, dans le Fonds.

A cet effet, une mention spécifique est ajoutée dans les DICl et le prospectus du Fonds.

Autres changements :

Veillez noter que le Fonds fait également l'objet des changements suivants :

- l'heure de cut off passe de 10 heures à 12 heures.
- le délai de règlement livraison est réduit de J+3 à J+1.

Le 11 février 2020 – Evolutions réglementaires

Nous vous informons des différentes évolutions réglementaires intervenues sur le Fonds :

- Actualisation annuelle des performances de l'année 2019 ;
- Actualisation réglementaire dans chaque DICl du Fonds :
Chaque DICl ont été complétés d'un texte spécifique en fonction du type de gestion, de l'existence ou non d'un indice de référence, y compris pour information et de précisions issues

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

d'une méthodologie déterminée par l'équipe Risk de la société de gestion concernant l'écart entre l'indice de référence. Cette actualisation a été faite conformément à la mise à jour du Q&A sur l'application de la Directive OPCVM Q&A UCITS du 29 mars 2019 et communication de l'AMF du 21 octobre 2019) apportant des compléments d'informations concernant (i) le type de gestion (passive/active) et (ii) d'utilisation ou non d'un indice de référence.

- Adaptation rédactionnelle concernant la rubrique durée de placement recommandée dans chaque DICI ;
- Introduction au sein du prospectus de la possibilité pour la société de gestion de ne souscrire qu'une seule part institutionnelle ou tous souscripteurs, plus particulièrement réservées à des investisseurs institutionnels disposant d'un minimum de souscription minimale initiale ;
- Actualisation au sein du prospectus de la clause FATCA et CRS.

Ces évolutions sont sans impact sur la gestion du Fonds.

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de Fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : [http:// www.assetmanagement.hsbc.fr/fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr).

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2019

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous.

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2019 représentent une population de 339,8 personnes en moyenne sur l'année et de 336 personnes équivalent temps plein à fin 2019 avec 36 personnes identifiées comme « Preneurs de risques » au titre de la directive AIFM et tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle et de fonctions de support.

AMFR	2019				Total €
	Rémunération fixe versée en 2019	Rémunération variable versée en mars 2019 (au titre de la performance 2018) + rémunérations variables différées acquises en 2019	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	
Ensemble des collaborateurs AMFR (y compris détachés in et succursales & hors détachés out)	26 026 499	10 065 636	8 364 754	1 700 883	36 092 135
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (36 collaborateurs) (**)	5 620 345	4 749 380	3 301 545	1 447 834	10 369 725
Dont cadres supérieurs (12 collaborateurs) (**)	1 787 838	1 506 319	1 071 290	435 029	3 294 157

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2019 ainsi que le cash différé indexé payé en 2019.

(**) Prend en compte 3 personnes mises à disposition au prorata du temps de présence.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2019 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALLIANZ SE	3 815 480,16	168 561,54
AENA SA	3 195 788,40	562 193,00
BEIERSDORF NOM	1 863 579,75	1 635 405,12
AMADEUS IT GROUP SA	829 600,52	2 387 332,26
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	1 486 393,42	1 695 760,20
EBRO FOODS	1 575 980,67	1 597 846,69
TELENET GROUP HOLDING	1 606 355,37	1 409 354,96
AIR LIQUIDE	2 945 245,90	0,00
INDITEX	1 228 412,35	1 647 669,72
ADIDAS NOM.	1 990 349,60	884 442,81

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable et en particulier les dispositions de l'article L533-18 et suivants du Code Monétaire et Financier (« COMOFI »). Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site internet de la société de gestion.

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-119 et suivants du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr>.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr>.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels



HSBC Euro Equity Volatility Focused

Exercice clos le 30 juin 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de Parts du fonds HSBC Euro Equity Volatility Focused,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HSBC Euro Equity Volatility Focused constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

**YOUSSEF
BOUJANOUI**

Signé numériquement par
YOUSSEF BOUJANOUI
DN : cn=YOUSSEF BOUJANOUI,
c=FR, o=EY et ASSOCIES,
ou=0002 817720897,
email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Raison : Je certifie l'exactitude et
l'intégrité de ce document
Date : 2020.10.15 09:40:57 +0200

Youssef Boujanoui

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Comptes annuels

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/06/2020

Portefeuille :HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

	30/06/2020	28/06/2019
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	131 570 189,17	83 058 109,54
Actions et valeurs assimilées	131 368 279,17	83 058 109,54
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	131 368 279,17	83 058 109,54
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	201 910,00	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	201 910,00	
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	872 000,21	164 410,58
Opérations de change à terme de devises		
Autres	872 000,21	164 410,58
COMPTES FINANCIERS	10 899 877,97	2 347 521,01
Liquidités	10 899 877,97	2 347 521,01
TOTAL DE L'ACTIF	143 342 067,35	85 570 041,13

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/06/2020

Portefeuille :HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

	30/06/2020	28/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	141 571 251,84	82 770 663,95
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	121 129,81	1 133 555,02
Résultat de l'exercice (a, b)	1 146 917,51	1 427 004,79
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	142 839 299,16	85 331 223,76
Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	201 910,00	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	201 910,00	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	201 910,00	
Autres opérations		
DETTES	300 852,61	238 811,87
Opérations de change à terme de devises		
Autres	300 852,61	238 811,87
COMPTES FINANCIERS	5,58	5,50
Concours bancaires courants	5,58	5,50
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	143 342 067,35	85 570 041,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Hors-Bilan

Hors-bilan au 30/06/2020

Portefeuille :HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

	30/06/2020	28/06/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0920	3 932 060,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Compte de Résultat

Compte de résultat au 30/06/2020

Portefeuille :HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

	30/06/2020	28/06/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	34,42	51,26
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 065 559,60	1 379 411,58
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	2 065 594,02	1 379 462,84
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	20 764,27	6 588,27
Autres charges financières		
TOTAL (2)	20 764,27	6 588,27
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 044 829,75	1 372 874,57
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 061 981,23	488 372,23
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	982 848,52	884 502,34
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	164 068,99	542 502,45
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 146 917,51	1 427 004,79

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Annexes

Annexes aux comptes annuels

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeur.

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net hors OPC mais ETF inclus.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Commission de gestion FIXE : PART A : 1.50%, PART I : 0.75%, PART B : 0.75%, PART Z : NEANT.

Commission de gestion administrative : 0.30%.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables :	Part A FR001074577, Part Z FR0013261229	Part I FR0010227272 et Part B FR0013287059
Affectation du résultat net		Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées		Capitalisation

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'actif net au 30/06/2020

Portefeuille : HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

	30/06/2020	28/06/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	85 331 223,76	27 267 078,88
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	78 459 757,49	59 059 607,02
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-18 517 407,52	-4 136 863,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 620 209,66	796 831,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 432 134,39	-410 402,80
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	58 760,00	
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-153 831,56	-91 859,42
Différences de change	-55 718,57	66 450,98
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 656 318,23	1 895 878,99
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-959 687,25	2 696 630,98
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 696 630,98	-800 751,99
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	201 910,00	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	201 910,00	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	982 848,52	884 502,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	142 839 299,16	85 331 223,76

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	3 932 060,00	2,75
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	3 932 060,00	2,75

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							10 899 877,97	7,63
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							5,58	
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	10 899 877,97	7,63								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	5,58									
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

	Devise 1 GBP	%	Devise 2 USD	%	Devise 3 CHF	%	Devise N AUTRE(S)	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	10 623,34	0,01	2 830,82		449,56		0,87	
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							5,58	
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2020
Créances	Dépôts de garantie en espèces	685 401,09
	Coupons et dividendes en espèces	186 599,12
Total des créances		872 000,21
Dettes	Frais de gestion	- 300 852,61
Total des dettes		- 300 852,61

NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS

	En parts	En montant
Part Z		
Parts souscrites durant l'exercice	34 819,374	33 276 298,85
Parts rachetées durant l'exercice	-8 709,080	-8 205 534,25
Solde net des souscriptions/rachats	26 110,294	25 070 764,60
Part A		
Parts souscrites durant l'exercice	167 527,450	34 165 299,90
Parts rachetées durant l'exercice	-28 222,980	-6 117 457,92
Solde net des souscriptions/rachats	139 304,470	28 047 841,98
Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	22,210	10 959 765,93
Parts rachetées durant l'exercice	-1,011	-504 877,19
Solde net des souscriptions/rachats	21,199	10 454 888,74
Part B		
Parts souscrites durant l'exercice	567,223	58 392,81
Parts rachetées durant l'exercice	-38 638,802	-3 689 538,16
Solde net des souscriptions/rachats	-38 071,579	-3 631 145,35

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Part Z Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part A Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part I Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part B Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

FRAIS DE GESTION

	30/06/2020
Part Z Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 22 789,03 0,08
Part A Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 936 433,35 1,58
Part I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 79 236,66 0,82
Part B Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 23 522,19 0,85

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Garanties reçues par l'OPC

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/06/2020
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE

	30/06/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

	Code Isin	Libellés	30/06/2020
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	30/06/2020	28/06/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	1 146 917,51	1 427 004,79
Total	1 146 917,51	1 427 004,79

	30/06/2020	28/06/2019
Part A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	162 436,88	717 341,91
Total	162 436,88	717 341,91

	30/06/2020	28/06/2019
Part Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	840 582,46	544 963,18
Total	840 582,46	544 963,18

	30/06/2020	28/06/2019
Part I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	142 785,09	82 220,35
Total	142 785,09	82 220,35

	30/06/2020	28/06/2019
Part B		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 113,08	82 479,35
Total	1 113,08	82 479,35

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	30/06/2020	28/06/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	121 129,81	1 133 555,02
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	121 129,81	1 133 555,02

	30/06/2020	28/06/2019
Part A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	71 249,23	829 720,79
Total	71 249,23	829 720,79

	30/06/2020	28/06/2019
Part Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	37 664,11	255 962,55
Total	37 664,11	255 962,55

	30/06/2020	28/06/2019
Part I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	12 124,40	-13 788,54
Total	12 124,40	-13 788,54

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

	30/06/2020	28/06/2019
Part B		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	92,07	61 660,22
Total	92,07	61 660,22

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2016	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020
Actif net Global en EUR	28 721 752,82	29 210 542,76	27 267 078,88	85 331 223,76	142 839 299,16
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z					
Actif net en EUR				22 228 799,52	47 649 650,69
Nombre de titres				20 531,000	46 641,294
Valeur liquidative unitaire en EUR				1 082,69	1 021,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				12,46	0,80
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				26,54	18,02
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED A					
Actif net en EUR	28 721 752,82	29 210 542,76	26 961 087,02	54 809 382,45	80 594 601,44
Nombre de titres	158 203,000	137 700,720	123 934,100	239 113,160	378 417,630
Valeur liquidative unitaire en EUR	181,55	212,13	217,54	229,21	212,97
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	15,10	17,96	51,59	3,46	0,18
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,87	2,36	1,76	3,00	0,42
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED B					
Actif net en EUR			305 991,86	4 088 688,52	113 260,82
Nombre de titres			3 116,968	39 233,175	1 161,596
Valeur liquidative unitaire en EUR			98,16	104,21	97,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR			0,51	1,57	0,07
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat			1,58	2,10	0,95
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I					
Actif net en EUR				4 204 353,27	14 481 786,21
Nombre de titres				7,917	29,116
Valeur liquidative unitaire en EUR				531 053,84	497 382,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				-1 741,63	416,41
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				10 385,29	4 904,00

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Inventaire détaillé des instruments financiers

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	11 537	2 695 043,20	1,89
ALLIANZ SE	EUR	18 439	3 351 472,64	2,34
BASF SE	EUR	22 597	1 127 138,36	0,79
BEIERSDORF NOM	EUR	18 761	1 896 737,10	1,33
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	86 729	2 823 028,95	1,98
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	150 790	2 253 556,55	1,58
DEUTSCHE WOHNEN SE	EUR	55 776	2 228 251,20	1,56
FRESENIUS MEDICAL	EUR	35 572	2 714 143,60	1,90
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	31 242	2 589 336,96	1,81
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	9 169	2 121 706,60	1,49
SAP SE	EUR	34 908	4 339 762,56	3,03
VONOVIA SE	EUR	41 232	2 250 442,56	1,58
TOTAL ALLEMAGNE			30 390 620,28	21,28
AUTRICHE				
MAYR-MELNHOF KARTON	EUR	11 582	1 589 050,40	1,11
TOTAL AUTRICHE			1 589 050,40	1,11
BELGIQUE				
AGEAS	EUR	48 843	1 540 508,22	1,08
TELENET GROUP HOLDING	EUR	38 821	1 422 401,44	1,00
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	35 771	3 687 990,10	2,58
TOTAL BELGIQUE			6 650 899,76	4,66
ESPAGNE				
AENA SA	EUR	17 433	2 069 297,10	1,45
EBRO FOODS	EUR	85 871	1 583 461,24	1,11
ENDESA SA	EUR	95 762	2 100 060,66	1,47
IBERDROLA S.A.	EUR	260 102	2 684 252,64	1,89
INDITEX	EUR	63 281	1 491 533,17	1,04
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	144 001	2 391 136,61	1,67
REPSOL	EUR	205 666	1 601 315,48	1,12
TOTAL ESPAGNE			13 921 056,90	9,75
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	38 359	2 076 756,26	1,45
KONE OY B NEW	EUR	41 725	2 554 404,50	1,79
NOKIAN RENKAAT	EUR	78 195	1 527 930,30	1,07

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAMPO OYJ A	EUR	82 124	2 514 636,88	1,76
TOTAL FINLANDE			8 673 727,94	6,07
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	23 917	3 070 942,80	2,15
ALSTOM	EUR	60 852	2 519 881,32	1,76
AXA	EUR	156 099	2 905 314,59	2,03
CAPGEMINI SE	EUR	14 238	1 451 564,10	1,02
CARREFOUR	EUR	94 929	1 305 748,40	0,91
DANONE	EUR	50 383	3 101 577,48	2,17
ESSILORLUXOTTICA	EUR	20 788	2 375 029,00	1,66
HERMES INTERNATIONAL	EUR	4 777	3 553 132,60	2,49
LEGRAND SA	EUR	30 119	2 036 646,78	1,43
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	3 869	1 510 844,50	1,06
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	22 049	2 036 004,66	1,43
ORANGE	EUR	134 996	1 437 032,42	1,01
PERNOD RICARD	EUR	23 866	3 342 433,30	2,34
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	67 570	1 946 691,70	1,36
SAFRAN SA	EUR	16 537	1 475 431,14	1,03
SAINT-GOBAIN	EUR	52 662	1 687 817,10	1,18
SANOFI	EUR	44 872	4 067 646,80	2,84
SCOR SE REGROUPEMENT	EUR	62 471	1 524 292,40	1,07
THALES	EUR	26 379	1 896 122,52	1,33
TOTAL	EUR	52 350	1 778 591,25	1,25
TOTAL RTS 10-07-20	EUR	52 350		
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	146 563	2 934 191,26	2,05
TOTAL FRANCE			47 956 936,12	33,57
IRLANDE				
KERRY GROUP	EUR	26 966	2 974 349,80	2,08
TOTAL IRLANDE			2 974 349,80	2,08
ITALIE				
ENI SPA	EUR	151 974	1 290 259,26	0,90
TOTAL ITALIE			1 290 259,26	0,90
PAYS-BAS				
HEINEKEN	EUR	31 640	2 596 378,40	1,82
ING GROEP NV	EUR	253 177	1 569 191,05	1,10
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	138 057	3 349 262,82	2,34
KONINKLIJKE DSM	EUR	16 752	2 063 846,40	1,44
NN GROUP NV	EUR	88 594	2 648 960,60	1,85
WOLTERS KLUWER	EUR	49 467	3 438 945,84	2,42
TOTAL PAYS-BAS			15 666 585,11	10,97

FCP HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME UNI				
RELX PLC	EUR	109 456	2 254 793,60	1,58
TOTAL ROYAUME UNI			2 254 793,60	1,58
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			131 368 279,17	91,97
TOTAL Actions et valeurs assimilées			131 368 279,17	91,97
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0920	EUR	122	201 910,00	0,14
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			201 910,00	0,14
TOTAL Engagements à terme fermes			201 910,00	0,14
TOTAL Instruments financiers à terme			201 910,00	0,14
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-201 910	-201 910,00	-0,14
TOTAL Appel de marge			-201 910,00	-0,14
Créances			872 000,21	0,61
Dettes			-300 852,61	-0,21
Comptes financiers			10 899 872,39	7,63
Actif net			142 839 299,16	100,00

HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I	EUR		29,116 497 382,40	
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED B	EUR		1 161,596	97,50
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	EUR		46 641,294	1 021,61
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED A	EUR		378 417,630	212,97

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



HSBC Euro Equity Volatility Focused

Code ISIN : FR0010227272 (Part I)

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ HSBC Euro Equity Volatility Focused, de classification « Actions de pays de la zone Euro », a pour objectif de gestion de participer aux marchés actions cotées dans les pays membres de l'Union Monétaire Européenne tout en recherchant une volatilité inférieure à ces marchés sur la durée de placement recommandée.
- ▶ Indicateur de référence pour information : MSCI EMU. Cet indicateur regroupe de nombreuses actions représentant les plus grosses capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSEMUIL) ».
- ▶ Le FCP est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.
- ▶ La gestion du FCP procède en deux étapes. Dans un premier temps, la stratégie d'investissement consiste à identifier des valeurs en combinant approches quantitatives et qualitative. Dans un deuxième temps, le portefeuille est construit en appliquant à la liste des valeurs retenues une procédure de minimisation de la volatilité attendue.

• Identification des valeurs

L'identification des valeurs se fait d'abord par un filtre quantitatif qui ne retient que les valeurs offrant un couple profitabilité/valorisation attractif selon la Société de Gestion. L'analyse qualitative des gérants confirme généralement les valeurs qui ont passé le filtre quantitatif. Elle repose sur une analyse fondamentale des sociétés permettant de mieux apprécier la profitabilité structurelle de celles-ci.

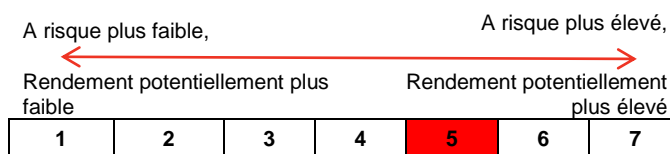
Les titres identifiés seront ensuite soumis à un second filtre visant à réduire la volatilité globale du portefeuille.

• L'optimisation du portefeuille

Une fois la liste des valeurs définie, la deuxième étape consiste à construire un portefeuille à partir d'une procédure d'optimisation, et ce dans l'objectif de réduire la volatilité attendue du portefeuille.

L'application du filtre visant à réduire la volatilité du portefeuille pourra potentiellement avoir un impact sur les performances de votre FCP, puisque dans un marché haussier, les performances du FCP pourront être inférieures à celle du marché des actions de la zone Euro.

Profil de risque et de rendement



- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le FCP est en permanence investi et exposé à hauteur de 90% minimum de son actif sur des actions cotées dans les pays de l'Union Monétaire Européenne, de différentes tailles de capitalisation, dont 10% maximum de l'actif en petites capitalisations inférieure à 300 millions d'euros.
- ▶ Le FCP peut également, dans la limite de 10% de son actif, être investi et exposé dans des titres cotés sur des marchés actions internationaux, hors pays de l'Union Monétaire Européenne et pays émergents, et libellés dans une devise autre que l'Euro. Le risque de change peut s'élever jusqu'à 10% maximum de l'actif du FCP.
- ▶ Le FCP peut détenir au maximum 10% de son actif dans des instruments de taux en titres directs (émis par des émetteurs privés ou publics offrant un rating minimal à l'achat A2 pour les titres à court terme et BBB- pour les titres supérieurs à 1 an ou jugés équivalents par la Société de Gestion), ou par le biais de parts d'OPC (maximum 10%).
- ▶ La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
- ▶ Le FCP peut détenir, jusqu'à 10% de son actif, des parts ou actions d'OPC français et/ou européens conformes dans le cadre de la gestion de sa trésorerie.
- ▶ Le FCP peut avoir recours à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% pour des raisons de décalage de trésorerie.
- ▶ Le FCP peut s'exposer via des instruments dérivés dans la limite de 110% de l'actif net. Le FCP peut intervenir sur des contrats financiers, sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré (futures, options et change à terme) à des fins de couverture du risque de change et d'exposition du risque actions.
- ▶ Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- ▶ L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA).
- ▶ Durée minimale de placement recommandée : 5 ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
- ▶ Les demandes de souscription et de rachat sont reçues à tout moment jusqu'à 12 heures et exécutées quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu).

- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 5. Cette classification correspond à la volatilité des marchés des actions de la zone Euro. L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (cf. Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.89%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

▶ Les frais courants se fondent sur une estimation des frais maximum pouvant être prélevés et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet: <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>

▶ Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

- ▶ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- ▶ Les performances passées ont été calculées en euro.
- ▶ Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- ▶ Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- ▶ L'OPCVM a été créé le 28 mai 1998
- ▶ La part I a été créée le 30 septembre 2005.
- ▶ La part I est inactive.

Informations pratiques

- ▶ Dépositaire: CACEIS Bank
- ▶ Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
- ▶ La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion.
- ▶ Fiscalité : La part I est une part de capitalisation. La législation fiscale dans le pays de résidence de l'OPCVM pourrait avoir un impact sur les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM. L'OPCVM est éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA). L'OPCVM est éligible à l'abattement pour durée de détention de droit commun prévu au 1^{er} ter de l'article 150-0D du Code Général des Impôts lorsque les parts ont été souscrites avant le 1^{er} janvier 2018. La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Les documents d'information aux autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
 - HSBC Euro Equity Volatility Focused, part A: (code ISIN : FR0010745778)
 - HSBC Euro Equity Volatility Focused, part Z: (code ISIN : FR0013261229)
 - HSBC Euro Equity Volatility Focused, part B (code ISIN : FR0013287059)
- ▶ Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / « US Persons ».
(la définition est disponible dans le prospectus)
- ▶ Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC Euro Equity Volatility Focused

Code ISIN : FR0013261229 (Part Z)

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ HSBC Euro Equity Volatility Focused, de classification « Actions de pays de la zone Euro », a pour objectif de gestion de maximiser la performance du fonds en investissant principalement dans un portefeuille d'actions cotées dans les pays membres de l'Union Monétaire Européenne, tout en réduisant la volatilité du portefeuille, sur la durée de placement recommandée.
- ▶ Indicateur de référence pour information : MSCI EMU. Cet indice regroupe de nombreuses actions représentant les plus grosses capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSEMUIL) ».
- ▶ Le FCP est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.
- ▶ La gestion du FCP procède en deux étapes. Dans un premier temps, la stratégie d'investissement consiste à identifier des valeurs en combinant approches quantitatives et qualitative. Dans un deuxième temps, le portefeuille est construit en appliquant à la liste des valeurs retenues une procédure de minimisation de la volatilité attendue.

- Identification des valeurs

L'identification des valeurs se fait d'abord par un filtre quantitatif qui ne retient que les valeurs offrant un couple profitabilité/valorisation attractif selon la Société de Gestion. L'analyse qualitative des gérants confirme généralement les valeurs qui ont passé le filtre quantitatif. Elle repose sur une analyse fondamentale des sociétés permettant de mieux apprécier la profitabilité structurelle de celles-ci.

Les titres identifiés seront ensuite soumis à un second filtre visant à réduire la volatilité globale du portefeuille.

- L'optimisation du portefeuille

Une fois la liste des valeurs définie, la deuxième étape consiste à construire un portefeuille à partir d'une procédure d'optimisation, et ce et ce dans l'objectif de réduire la volatilité attendue du portefeuille.

L'application du filtre visant à réduire la volatilité du portefeuille pourra potentiellement avoir un impact sur les performances de

votre FCP, puisque dans un marché haussier, les performances du FCP pourront être inférieures à celle du marché des actions de la zone Euro.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le FCP est en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif sur des actions cotées dans les pays de l'Union Monétaire Européenne, de différentes tailles de capitalisation, dont 10% maximum de l'actif en petites capitalisations inférieure à 300 millions d'euros.
- ▶ Le FCP peut également, dans la limite de 10% de son actif, être investi et exposé dans des titres cotés sur des marchés actions internationaux, hors pays de l'Union Monétaire Européenne et pays émergents, et libellés dans une devise autre que l'Euro. Le risque de change peut s'élever jusqu'à 10% maximum de l'actif du FCP.
- ▶ Le FCP peut détenir au maximum 10% de son actif dans des instruments de taux en titres directs (émis par des émetteurs privés ou publics offrant un rating minimal à l'achat A2 pour les titres à court terme et BBB- pour les titres supérieurs à 1 an ou jugés équivalents par la Société de Gestion), ou par le biais de parts d'OPC (maximum 10%).
- ▶ La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
- ▶ Le FCP peut détenir, jusqu'à 10% de son actif, des parts ou actions d'OPC français et/ou européens conformes dans le cadre de la gestion de sa trésorerie.
- ▶ Le FCP peut avoir recours à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% pour des raisons de décalage de trésorerie.
- ▶ Le FCP peut s'exposer via des instruments dérivés dans la limite de 110% de l'actif net. Le FCP peut intervenir sur des contrats financiers, sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré (futures, options et change à terme) à des fins de couverture du risque de change et d'exposition du risque actions.
- ▶ Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- ▶ L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA).
- ▶ Durée minimale de placement recommandée : 5 ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
- ▶ Les demandes de souscription et de rachat sont reçues à tout moment jusqu'à 12 heures et exécutées quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,  A risque plus élevé,
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 5. Cette classification correspond à la volatilité des marchés des actions de la zone Euro.

- ▶ L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (cf. Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements »

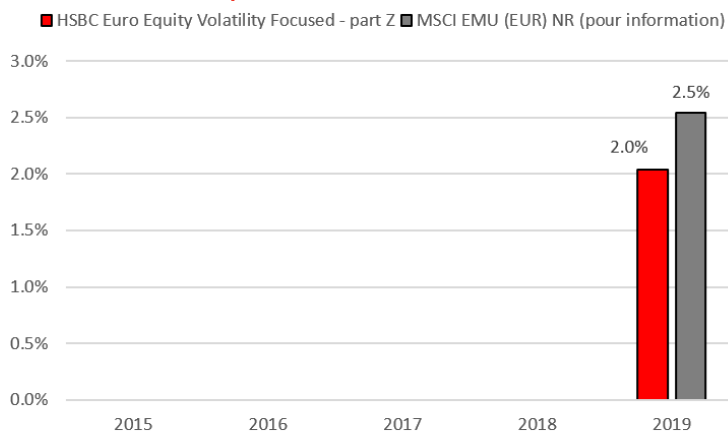
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.14%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

► Les frais courants se fondent sur une estimation des frais maximum pouvant être prélevés et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

► Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>

► Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées ont été calculées en euro.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- L'OPCVM a été créé le 28 mai 1998
- La part Z a été créée le 20 septembre 2017. La part est active depuis le 17 octobre 2018.

Informations pratiques

- Dépositaire: CACEIS Bank
- Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
- La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion.
- Fiscalité : La part Z est une part de capitalisation. La législation fiscale dans le pays de résidence de l'OPCVM pourrait avoir un impact sur les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM. L'OPCVM est éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA). L'OPCVM est éligible à l'abattement pour durée de détention de droit commun prévu au 1^{er} de l'article 150-0D du Code Général des Impôts lorsque les parts ont été souscrites avant le 1^{er} janvier 2018.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Les documents d'information aux autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
 - HSBC Euro Equity Volatility Focused, part A: (code ISIN: FR0010745778)
 - HSBC Euro Equity Volatility Focused, part I: (code ISIN: FR0010227272)
 - HSBC Euro Equity Volatility Focused, part B (code ISIN : FR0013287059)
- Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ». (la définition est disponible dans le prospectus)
- Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



HSBC Euro Equity Volatility Focused

Code ISIN : FR0013287059 (Part B)

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ HSBC Euro Equity Volatility Focused, de classification « Actions de pays de la zone Euro », a pour objectif de gestion de participer aux marchés actions cotées dans les pays membres de l'Union Monétaire Européenne tout en recherchant une volatilité inférieure à ces marchés sur la durée de placement recommandée.
- ▶ Indicateur de référence pour information : MSCI EMU. Cet indice regroupe de nombreuses actions représentant les plus grosses capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSEMUIL) ».
- ▶ Le FCP est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.
- ▶ La gestion du FCP procède en deux étapes. Dans un premier temps, la stratégie d'investissement consiste à identifier des valeurs en combinant approches quantitatives et qualitative. Dans un deuxième temps, le portefeuille est construit en appliquant à la liste des valeurs retenues une procédure de minimisation de la volatilité attendue.

- Identification des valeurs

L'identification des valeurs se fait d'abord par un filtre quantitatif qui ne retient que les valeurs offrant un couple rentabilité/valorisation attractif selon la Société de Gestion. L'analyse qualitative des gérants confirme généralement les valeurs qui ont passé le filtre quantitatif. Elle repose sur une analyse fondamentale des sociétés permettant de mieux apprécier la rentabilité structurelle de celles-ci.

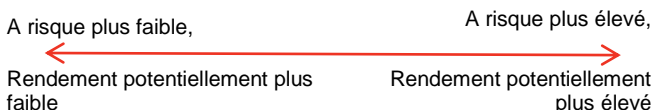
Les titres identifiés seront ensuite soumis à un second filtre visant à réduire la volatilité globale du portefeuille.

- L'optimisation du portefeuille

Une fois la liste des valeurs définie, la deuxième étape consiste à construire un portefeuille à partir d'une procédure d'optimisation, et ce dans l'objectif de réduire la volatilité attendue du portefeuille.

L'application du filtre visant à réduire la volatilité du portefeuille pourra potentiellement avoir un impact sur les performances de votre FCP, puisque dans un marché haussier, les performances du FCP pourront être inférieures à celle du marché des actions de la zone Euro.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le FCP est en permanence investi et exposé à hauteur de 90% minimum de son actif sur des actions cotées dans les pays de l'Union Monétaire Européenne, de différentes tailles de capitalisation, dont 10% maximum de l'actif en petites capitalisations inférieure à 300 millions d'euros.
- ▶ Le FCP peut également, dans la limite de 10% de son actif, être investi et exposé dans des titres cotés sur des marchés actions internationaux, hors pays de l'Union Monétaire Européenne et pays émergents, et libellés dans une devise autre que l'Euro. Le risque de change peut s'élever jusqu'à 10% maximum de l'actif du FCP.
- ▶ Le FCP peut détenir au maximum 10% de son actif dans des instruments de taux en titres directs (émis par des émetteurs privés ou publics offrant un rating minimal à l'achat A2 pour les titres à court terme et BBB- pour les titres supérieurs à 1 an ou jugés équivalents par la Société de Gestion), ou par le biais de parts d'OPC (maximum 10%).
- ▶ La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
- ▶ Le FCP peut détenir, jusqu'à 10% de son actif, des parts ou actions d'OPC français et/ou européens conformes dans le cadre de la gestion de sa trésorerie.
- ▶ Le FCP peut avoir recours à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% pour des raisons de décalage de trésorerie.
- ▶ Le FCP peut s'exposer via des instruments dérivés dans la limite de 110% de l'actif net. Le FCP peut intervenir sur des contrats financiers, sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré (futures, options et change à terme) à des fins de couverture du risque de change et d'exposition du risque actions.
- ▶ Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- ▶ L'OPCVM est éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA).
- ▶ Durée minimale de placement recommandée : 5 ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
- ▶ Les demandes de souscription et de rachat sont reçues à tout moment jusqu'à 12 heures et exécutées quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu)

et pourra évoluer dans le temps.

- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
 - ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 5. Cette classification correspond à la volatilité des marchés des actions de la zone Euro.
- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (cf. Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. »

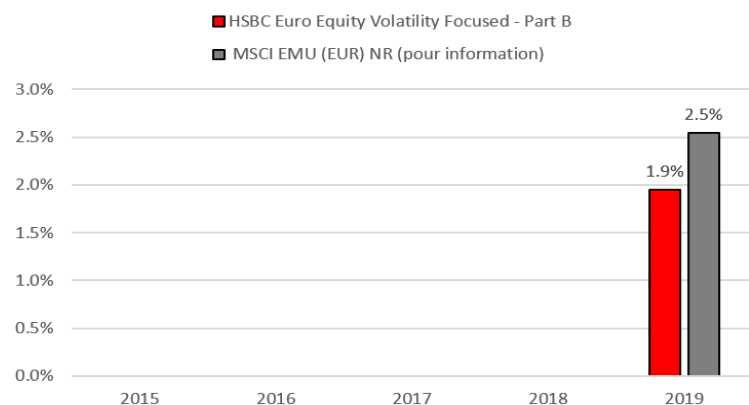
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1.50%
Frais de sortie	Néant.
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.88%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

► Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2019, et peut varier d'un exercice à l'autre.

► Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet: <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>

► Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



► Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

► Les performances passées ont été calculées en euro.

► Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.

► Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.

► L'OPCVM a été créé le 28 mai 1998

► La part B a été créée le 2 novembre 2017. La part est active depuis le 19 janvier 2018.

Informations pratiques

► Dépositaire: CACEIS Bank

► Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr

► La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion.

► Fiscalité : La part B est une part de capitalisation. La législation fiscale dans le pays de résidence de l'OPCVM pourrait avoir un impact sur les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM. L'OPCVM est éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA). L'OPCVM est éligible à l'abattement pour durée de détention de droit commun prévu au 1^{er} ter de l'article 150-0D du Code Général des Impôts lorsque les parts ont été souscrites avant le 1^{er} janvier 2018.

► La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Les documents d'information aux autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.

-HSBC Euro Equity Volatility Focused, part A: (code ISIN : FR0010745778)

- HSBC Euro Equity Volatility Focused, part I (code ISIN : FR0010227272)

- HSBC Euro Equity Volatility Focused, part Z: (code ISIN : FR0013261229)

► Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ». (la définition est disponible dans le prospectus)

► Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.